

LES AUTRES ACTIONS DU CLAT

- > Le suivi de bonne observance du traitement pour les personnes porteuses de la tuberculose maladie ou d'une infection tuberculeuse latente (ITL).
- > Des actions de prévention individuelles et collectives (en direction de publics ciblés).
- > La veille sanitaire par le suivi épidémiologique sur le département.
- > Des actions de formation et d'information des professionnels de la santé.

Tout ceci en développant des partenariats, contribuant à la mise en place d'un réseau départemental de lutte contre la tuberculose.

L'équipe du CLAT (médecin, infirmière, secrétaire) se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

COORDONNÉES

CLAT du Sud Deux-Sèvres :

Tél : 05 49 78 35 97
Courriel : clat79@ch-niort.fr

Centre hospitalier
40, avenue Charles de Gaulle
BP 70600
79000 NIORT Cedex

Service de pneumologie
Ascenseur 2, niveau 5

CLAT du Nord Deux-Sèvres :

Tél : 05 49 68 32 28
Courriel : bclat@chnds.fr

Centre hospitalier
4, rue du Docteur Binet
79350 FAYE L'ABBESSE

Les personnes sont reçues sur RDV

Centre de Lutte Anti Tuberculeuse 79



LA TUBERCULOSE

une maladie qui n'a pas disparu

La tuberculose est une maladie infectieuse et contagieuse à déclaration obligatoire. Cette déclaration déclenche l'organisation d'un dépistage par une structure spécialisée dans la lutte contre la tuberculose (CLAT).

Le microbe responsable de cette infection est le bacille de Koch. Il peut se localiser dans n'importe quelle partie du corps mais se loge principalement dans les poumons.

Plusieurs milliers de cas de tuberculose sont déclarés chaque année en France.

> Comment est-on contaminé ?

Lorsque la tuberculose est localisée dans les poumons, la personne infectée peut transmettre le microbe en toussant, crachant, éternuant ou simplement en parlant. C'est en respirant l'air contaminé que l'on s'infecte.

LE CLAT

une équipe pour prévenir, dépister et traiter

> Qui dépister ?

L'entourage d'une personne atteinte de tuberculose

Le CLAT identifie les personnes qui devront bénéficier d'un dépistage, selon certains critères :

- Contagiosité de la personne malade.
- Confinement et proximité.
- Durée du contact.

Seule la personne en contact direct et répété doit être dépistée.

Il y a peu de risques de contamination pour des contacts brefs et occasionnels.

Les populations à risque

Les populations ayant vécu ou séjourné dans un pays où la tuberculose est fréquente (Afrique, Asie, Amérique du Sud, Europe de l'Est).

Les personnes avec des conditions de vie particulières : vie en collectivité, promiscuité, sans domicile fixe.

> Comment se soigner ?

Le patient est soigné par un traitement spécifique. Il s'agit de plusieurs antibiotiques à prendre chaque jour pendant 6 mois ou plus selon les cas.

La tuberculose guérit facilement si elle est bien traitée.

> Pourquoi se faire vacciner ?

La vaccination par le BCG n'est plus obligatoire pour les enfants depuis 2007. Toutefois, elle reste conseillée pour les enfants de moins de 15 ans dans certaines circonstances jugées utiles par le médecin.

Le vaccin permet de diminuer le risque d'évolution vers la maladie et de protéger de la forme grave de la maladie.

